



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 novembre 2012 — N° 9

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant les 20 ans de l'organisme communautaire Entre Ailes situé à Sainte-Julie.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Wellie Picard, ancien grand chef de la nation huronne-wendat.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claudette Lessard, récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Trudel (Charlesbourg) fait une déclaration concernant un acte de civisme à Charlesbourg.

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire du Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides.

15 novembre 2012

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à M^e Nicole Dufour.

M. Hébert (Saint-François) fait une déclaration concernant la Semaine des médecins de famille.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration concernant des honneurs à des sportifs d'ici.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire de la Société de développement environnemental de Rosemont.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le travail des équipes d'Hydro-Québec déployées sur la côte est américaine suite au passage de l'ouragan Sandy.

À 9 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

Moment de recueillement

15 novembre 2012

Présentation de projets de loi

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 10 Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 10.

Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 7.

Mme Maltais, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 6 Loi concernant la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 6.

15 novembre 2012

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 9 Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 9.

M. Bédard, leader du gouvernement, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 11 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale et la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 11.

M. Dubé (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 192 Loi sur le directeur parlementaire du budget

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 192.

15 novembre 2012

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 194 Loi modifiant la Loi sur les permis d'alcool et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 194.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 200 Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 119-20121115)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe.

La motion est adoptée.

M. Bédard, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

15 novembre 2012

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 201 Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec)

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 120-20121115)

M. Turcotte (Saint-Jean) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec).

La motion est adoptée.

M. Bédard, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances et de l'Économie soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Bédard, leader du gouvernement, au nom de M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Commission de protection du territoire agricole.

(Dépôt n° 121-20121115)

M. Bédard, leader du gouvernement, et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de Services Québec.

(Dépôt n° 122-20121115)

15 novembre 2012

Mme Maltais, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion du 1^{er} avril au 30 septembre 2011 du Conseil des services essentiels;

(Dépôt n° 123-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Commission des lésions professionnelles;

(Dépôt n° 124-20121115)

Le Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction, accompagné d'une lettre de la Commission de la construction du Québec demandant un délai pour la mise en opération de ce Règlement.

(Dépôt n° 125-20121115)

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE le Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction soit déferé pour étude à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 9 en annexe)

Pour : **50** Contre : **64** Abstention : **0**

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Société québécoise d'information juridique;

(Dépôt n° 126-20121115)

15 novembre 2012

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Office de la protection du consommateur;

(Dépôt n° 127-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Commission des services juridiques;

(Dépôt n° 128-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Tribunal administratif du Québec.

(Dépôt n° 129-20121115)

Mme Léger, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du ministère de la Famille et des Aînés.

(Dépôt n° 130-20121115)

Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

(Dépôt n° 131-20121115)

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose les états financiers 2011-2012 des conférences régionales des élus suivantes :

Bas-Saint-Laurent

(Dépôt n° 132-20121115)

Mauricie

(Dépôt n° 133-20121115)

Estrie	(Dépôt n° 134-20121115)
Montréal	(Dépôt n° 135-20121115)
Outaouais	(Dépôt n° 136-20121115)
Côte-Nord	(Dépôt n° 137-20121115)
Administration régionale crie	(Dépôt n° 138-20121115)
Baie-James	(Dépôt n° 139-20121115)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 140-20121115)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 141-20121115)
Laval	(Dépôt n° 142-20121115)
Montérégie Est	(Dépôt n° 143-20121115)
Longueuil	(Dépôt n° 144-20121115)
Centre-du-Québec	(Dépôt n° 145-20121115)
Laurentides	(Dépôt n° 146-20121115)
Lanaudière	(Dépôt n° 147-20121115)
Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 148-20121115)
Les états financiers 2010-2011 de la conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean;	(Dépôt n° 149-20121115)
Les états financiers 2011 de la conférence régionale des élus de l'Administration régionale Kativik.	(Dépôt n° 150-20121115)

15 novembre 2012

Puis M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose les rapports d'activités 2011-2012 des conférences régionales des élus suivantes :

Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 151-20121115)
Estrie	(Dépôt n° 152-20121115)
Montréal	(Dépôt n° 153-20121115)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 154-20121115)
Montérégie Est	(Dépôt n° 155-20121115)
Longueuil	(Dépôt n° 156-20121115)
Centre-du-Québec	(Dépôt n° 157-20121115)
Laurentides	(Dépôt n° 158-20121115)
Lanaudière	(Dépôt n° 159-20121115)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 160-20121115)

Enfin, il dépose les rapports annuels 2011-2012 des conférences régionales des élus suivantes :

Mauricie	(Dépôt n° 161-20121115)
Outaouais	(Dépôt n° 162-20121115)
Côte-Nord	(Dépôt n° 163-20121115)
Administration régionale Kativik	(Dépôt n° 164-20121115)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 165-20121115)
Laval	(Dépôt n° 166-20121115)

15 novembre 2012

Baie-James	(Dépôt n° 167-20121115)
Administration régionale crie	(Dépôt n° 168-20121115)
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	(Dépôt n° 169-20121115)

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose les rapports annuels de gestion 2011-2012 des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 170-20121115)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 171-20121115)
Capitale-Nationale	(Dépôt n° 172-20121115)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 173-20121115)
Côte-Nord	(Dépôt n° 174-20121115)
Estrie	(Dépôt n° 175-20121115)
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 176-20121115)
Lanaudière	(Dépôt n° 177-20121115)
Laurentides	(Dépôt n° 178-20121115)
Laval	(Dépôt n° 179-20121115)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 180-20121115)
Montréal	(Dépôt n° 181-20121115)
Outaouais	(Dépôt n° 182-20121115)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 183-20121115)

15 novembre 2012

Puis M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose les rapports annuels 2011-2012 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 184-20121115)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 185-20121115)
Capitale-Nationale	(Dépôt n° 186-20121115)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 187-20121115)
Côte-Nord	(Dépôt n° 188-20121115)
Estrie	(Dépôt n° 189-20121115)
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 190-20121115)
Lanaudière	(Dépôt n° 191-20121115)
Laurentides	(Dépôt n° 192-20121115)
Laval	(Dépôt n° 193-20121115)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 194-20121115)
Montréal	(Dépôt n° 195-20121115)
Montréal	(Dépôt n° 196-20121115)
Outaouais	(Dépôt n° 197-20121115)
Saguenay—Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 198-20121115)
Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;	(Dépôt n° 199-20121115)

15 novembre 2012

Le rapport annuel 2011-2012 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;

(Dépôt n° 200-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Institut national de santé publique;

(Dépôt n° 201-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Office des personnes handicapées du Québec;

(Dépôt n° 202-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Régie de l'assurance maladie du Québec;

(Dépôt n° 203-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Commissaire à la santé et au bien-être;

(Dépôt n° 204-20121115)

The 2011-2012 annual report of the Cree Board of Health and Social Services of James Bay, incluant le résumé du rapport en français.

(Dépôt n° 205-20121115)

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels 2011-2012 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière, de Laval, des Laurentides, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Montérégie, de Montréal, de l'Outaouais et de Saguenay-Lac-Saint-Jean soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

15 novembre 2012

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Sûreté du Québec;
(Dépôt n° 206-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Comité de déontologie policière;
(Dépôt n° 207-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Commissaire à la déontologie policière;
(Dépôt n° 208-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Bureau du coroner;
(Dépôt n° 209-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du ministère de la Sécurité publique;
(Dépôt n° 210-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Régie des alcools, des courses et des jeux;
(Dépôt n° 211-20121115)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Commissaire à la lutte contre la corruption.
(Dépôt n° 212-20121115)

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le rapport annuel 2010-2011 de l'Université du Québec et de ses établissements.
(Dépôt n° 213-20121115)

M. le président dépose :

Les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale en date du 8 novembre 2012 :

Décision 1665 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 214-20121115)

Décision 1666 concernant le Règlement accordant une allocation additionnelle aux députés des circonscriptions électorales de Drummond-Bois-Francis, La Prairie, L'Assomption et Sainte-Rose;

(Dépôt n° 215-20121115)

Décision 1667 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le stationnement;

(Dépôt n° 216-20121115)

Décision 1669 concernant le Règlement concernant l'attribution d'une rémunération additionnelle aux personnes agissant à titre de sergent d'armes et de sergents d'armes adjoints à l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 217-20121115)

Décision 1670 concernant le Règlement concernant l'attribution d'une rémunération additionnelle à un architecte expert de la Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles.

(Dépôt n° 218-20121115)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

15 novembre 2012

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M. Duchesneau (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de réévaluer sa position et de reconduire le Fonds pour le recrutement de policiers sans condition au-delà du 31 mars 2013;

QUE l'Assemblée nationale réitère que la pérennité de ce financement est essentielle au maintien d'initiatives policières visant à lutter contre plusieurs phénomènes criminels, notamment la lutte aux gangs de rue et au trafic de stupéfiants.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Hamad (Louis-Hébert), conjointement avec M. Dubé (Lévis), présente une motion concernant le prochain budget du gouvernement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marcotte (Portneuf) présente une motion concernant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et M. Lévesque (Vanier-Les Rivières), présente une motion concernant les pensions alimentaires pour enfant; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

15 novembre 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M. Duchesneau (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la célébration du centenaire de l'établissement de détention de Montréal, qui aura lieu le 18 novembre 2012.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la commission et de procéder à l'organisation de ses travaux;

15 novembre 2012

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'une pétition; puis afin de statuer sur l'étude du rapport d'activités 2011-2012 du Commissaire au lobbyisme.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 23 novembre 2012, M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) s'adressera à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'avenir du Plan nord sous un gouvernement péquiste ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, propose que le principe du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme David (Gouin) dépose :

Copie d'un rapport intitulé « Résumé – Le financement sectoriel – Québec solidaire ».

(Dépôt n° 219-20121115)

Le débat se poursuit.

15 novembre 2012

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 2 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 2 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 13 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Adoption du principe

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, propose que le principe du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Lessard (Lotbinière-Frontenac).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Ouellette (Chomedey) à Mme Maltais, ministre du Travail, concernant le Règlement sur la Loi 33;

15 novembre 2012

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Roy (Montarville) à Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant le report des élections scolaires;
- le troisième, sur une question adressée par M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) à Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, concernant les décisions péquistes qui ont pour effet le ralentissement économique du Québec.

À 18 h 38, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 novembre 2012, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

15 novembre 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bédard, leader du gouvernement :

(Vote n° 9)

POUR - 50

Beaudoin (PQ)	Duchesne (PQ)	Maltais (PQ)	Richer (PQ)
Bédard (PQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Ferland (PQ)	Marois (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	McKay (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Blanchet (PQ)	Gaudreault (PQ)	Ouellet (PQ)	Therrien (PQ)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Breton (PQ)	Goyer (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Cardin (PQ)	Hébert (PQ)	(Rimouski)	Trudel (PQ)
Champagne (PQ)	Kotto (PQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Chapadeau (PQ)	Larouche (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Turcotte (PQ)
Claveau (PQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Zakaïb (PQ)
David (IND)	Lelièvre (PQ)	(Duplessis)	
De Courcy (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Malavoy (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	

CONTRE - 64

Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marcotte (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bergman (PLQ)	Dubé (CAQ)	Marcoux (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Billette (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Marsan (PLQ)	Spénard (CAQ)
Blais (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Amand (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
(Mégantic)	(Hull)	Ouimet (PLQ)	Trudel (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gautrin (PLQ)	(Fabre)	(Charlesbourg)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Caire (CAQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	James (PLQ)	Rathé (CAQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Reid (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Daneault (CAQ)	L'Écuyer (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
Deltell (CAQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)	
Diamond (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)	
		(Arthabaska)	